



## Déclaration liminaire

### CDEN 1<sup>er</sup> degré

14 juin 2021

Madame la Présidente du Conseil départemental

Monsieur le Directeur académique

Mesdames, messieurs

Pour cette dernière déclaration de l'année scolaire, nous les parents, avons le sentiment de bégayer tant les demandes que nous exprimons ici sont toujours les mêmes, et ce, toujours sans réponse satisfaisante.

Déjà pour la rentrée 2020, nous avons demandé des moyens supplémentaires pour accompagner nos enfants après un contexte de confinement traumatisant, sans succès !

Nous avons renouvelé ces demandes dans chaque établissement où nous sommes présents, lors des votes des DGH en conseil d'administration en février 2021, sans succès !

Nous avons co-signé la même requête avec l'intersyndicale enseignante et convoqué la presse pour lui donner plus d'ampleur, sans succès !

Encore récemment, nous avons interpellé le Préfet et nous avons battu le pavé, avec des enseignants fatigués, et toujours sans succès !

Et devant vous, aujourd'hui nous reformulons cette même demande en espérant que notre Ministre ne répondra pas par la simple annonce de la reconduction des vacances apprenantes...

Nos enfants ont souffert pendant ces deux années scolaires bien particulières, et plus spécifiquement pour les lycéens. Ceux-là ont vécu la double peine de la réforme et du Covid. Pourtant, de nombreux parents et enseignants ont tiré la sonnette d'alarme, sans pour autant émouvoir M. Blanquer. Il n'est question, lorsqu'il est interpellé, que de consignes de bienveillance lors du passage des contrôles, de la rédaction des bulletins scolaires ou de la notation des examens. Nos enfants ne quémangent pas de la bienveillance mais un accompagnement optimum dans leur parcours scolaire, et vous le savez, cet accompagnement ne peut être efficient dans cette période de fragilité qu'à la seule condition que des moyens supplémentaires soient donnés aux établissements, faute de quoi nos enfants ne sauront résorber les difficultés accumulées depuis ces dernières années.

Conditions difficiles également pour nos enfants de la maternelle et du primaire pour qui le couperet du seuil d'ouverture ou de fermeture d'une classe se traduit la plupart du temps par des classes au maximum de leur effectif, voire surchargées, alors qu'ils ont besoin au contraire de respiration et de plus d'attention de la part de leurs enseignants.

Conditions difficiles enfin pour nos enfants des collèges qui, certes, ont évité d'être pénalisés cette année par les cours en alternance comme l'ont été les lycéens, mais verront disparaître, à la rentrée prochaine les quelques améliorations dont ils avaient bénéficié, dédoublement de

classes ou cours en binôme, du simple fait du rééquilibrage des heures postes que vous avez effectué au niveau de l'académie faute de moyens supplémentaires.

Dans un autre domaine, nous avons sonné l'alarme à plusieurs reprises sur le manque criant d'AESH dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Nous avons dit et redit ici que l'accompagnement mutualisé qui, certes, vous permet d'afficher une couverture statistique efficace des élèves en situation de handicap, est la plupart du temps déroutant et déstabilisant pour l'enfant qui a un cruel besoin du soutien personnalisé d'un interlocuteur unique.

Que dire enfin de notre rôle de représentants de parents d'élève, parents élus ou délégués de classe, tous bénévoles, je vous le rappelle, et de leur place légitime sans cesse rognée au sein de la communauté éducative ? Avec l'excuse du Covid, certains parents ont été interdits d'entrée dans l'enceinte des établissements, les reléguant au rôle de témoin plus ou moins muet devant leur écran. Et maintenant, sous prétexte d'un calendrier contraint, la plupart des conseils de classe des lycées, voire même de certains collèges, se tiennent entre 8h du matin et 16h. On voudrait écarter les parents de leur représentation qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Sans parler, bien entendu, de la menace persistante de réduction de notre représentation au sein des conseils d'administration !

Il nous semble primordial, Monsieur le Directeur académique, que ces questions soient abordées dès la rentrée prochaine afin que nous ne soyons pas mis devant le fait accompli, notamment celle sur les horaires compatibles des conseils de classe avec la disponibilité de leurs délégués.

À défaut de moyens nouveaux, nous espérons donc vivement que cette nouvelle année pourra au moins nous permettre d'aborder avec vous les questions de fond qui nous tiennent à cœur dans notre rôle de représentants des parents d'élèves.

Je vous remercie.